



**Conseil d'administration de l'INRA,  
jeudi 21 octobre 2010**  
**Du gouvernement de l'INRA par le comité  
« vieille France » (suite et pas fin)**

*Avec l'absence d'ouverture du CA de l'INRA aux nouveaux porteurs d'enjeux, la réunion de rentrée du conseil d'administration s'est révélée désespérante. Nous avons eu connaissance, début octobre, du renouvellement de la représentation des « professionnels » : 100% FNSEA et alliés, un copier/coller de celle du précédent CA ! ( Décret du 29 septembre paru au JO du 30).*

*Ci dessous les principales déclarations et les notes, en séance, de l'élu SUD.*

**Sur l'absence d'ouverture dans la composition du CA de l'INRA**

« Pour ouvrir le débat sur les orientations de la recherche publique, l'un des moyens les plus efficaces est l'ouverture des conseils de la recherche publiques à toutes les parties prenantes.

Notre syndicat SUD Recherche EPST avait écrit dès juillet 2009 aux 2 ministres de l'Agriculture et de la recherche. Nous renouvelions officiellement par ce courrier notre demande, continuellement exprimée depuis 4 ans à l'échelon de la direction de l'INRA, d'une ouverture de la composition du Conseil d'Administration de l'INRA correspondant à la diversité des acteurs concernés par l'agriculture, l'alimentation et l'environnement. Nous avons constaté que ces 8 sièges réservés aux membres extérieurs étaient tous occupés par la FNSEA et l'industrie agroalimentaire. Cette représentation, non conforme à la diversité actuelle des acteurs du secteur agriculture, alimentation et environnement, n'a pas permis à ceux ayant opté pour d'autres choix économiques environnementaux et sociaux, d'argumenter sur leurs besoins en matière de recherche. Ce monopole a aussi eu pour conséquence de biaiser les débats engagés sur des enjeux cruciaux pour l'avenir, tel celui sur le développement durable.

La présidente de l'INRA, nous avait fait part, à cette époque, de sa propre démarche aux 2 ministres, le 28 août 2009. Ne voyant, écrivait-elle alors, « sur le fond aucune objection de principe à la diversification des sensibilités représentées au sein du Conseil d'administration de l'INRA conformément aux propositions du Grenelle de l'Environnement ».

Elle souhaitait, sans doute, un prolongement au vœu exprimé dans le rapport Recherche du Grenelle de l'Environnement du 15 juillet 2008 de renforcement les liens « science-société » en « diversifiant les points de vue, notamment la consultation des acteurs de la société civile pour définir et pour conduire les programmes de recherche finalisée ».

La nomination par décret du 29 septembre par les ministres de tutelle des nouveaux membres du CA nous a beaucoup déçus. Non pas que nous contestions la présence de la représentation historique FNSEA-industrie agroalimentaire. C'est leur omniprésence qui est insupportable. Mais comment donc un institut public de recherche agronomique préparera-t-il l'avenir avec un club aussi verrouillé que ce CA version 2010-2013 ? En faisant aujourd'hui le choix de ne pas introduire de biodiversité dans la nouvelle composition de la représentation des acteurs sociétaux présents au CA, les ministres indiquent que l'ouverture exprimée par le gouvernement lors de ce « Grenelle » n'était qu'une initiative de communication sans lendemain, comme nous le déplorions dans notre texte SUD Recherche sur le volet agricole du Grenelle « lobbytomisé »

<http://www.sud-recherche.org/SPIPprod/spip.php?article852>

Cette politique des pouvoirs publics est cohérente avec le refus récent d'ouvrir l'interprofession laitière aux syndicats agricoles minoritaires et aux associations indépendantes de la FNSEA.

Cet aveuglement du pouvoir coûtera cher aux générations futures, soyez en certains !

A SUD nous continuerons le juste combat pour un monde plus soutenable et vivable avec syndicats et associations concernées ! »

Pour M. Cyterman, représentant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'ouverture du CA demandait de remettre en chantier le décret statutaire. Pour lui d'autres moyens existent pour associer l'ensemble de la société [il ne nous a pas dit lesquels : la fête des sciences ? le salon de l'agriculture ? la foire aux bouses ? ] que celui de modifier les conseils de l'INRA.

La représentante du ministère de l'agriculture s'est abritée courageusement derrière le délai était trop court pour changer le décret. Il s'est pourtant écoulé 14 mois entre les courriers de SUD et la nomination des nouveaux membres par les ministres, laps de temps notoirement insuffisant pour modifier un texte d'une page !?

**Notre syndicat va reprendre la plume pour manifester sa déception aux 2 ministres concernés et suggérer, a minima, l'une harmonisation des modalités de désignation des membres nommés dans les conseils des différents EPST.**

### Décision Modificative du budget n° 3

Les nouvelles recettes serviront, entre autres, à financer les rachats de jours des comptes épargne temps (CET) et les indemnités de départ de l'INRA (30 demandes pour 300 000€ en 2010). Mme Guillou a informé que les modalités du versement de la PESTe seront communiquées lors de la prochaine CAP chercheurs. Le coût total est estimé entre 500 000 et 600 000€.

**Vote : 4 abstentions (3 CFDT + SUD), autres votes POUR** (notre syndicat s'abstient sur ce type de vote modifiant un budget contre lequel il s'est prononcé l'an dernier ; le représentant de la CGT-INRA n'était pas arrivé au CA au moment de ce vote, suite à des difficultés de transports).

### Point d'information sur les « missions complémentaires » exercées par l'INRA pour le compte du ministère de l'agriculture (MAAPAR)

Retour sur l'historique des missions régaliennes dévolues à l'INRA dans les domaines de la génétique animale, la génétique végétale et la cartographie des sols. Le ministère demande à l'INRA de conduire des actions d'intérêt public, qui sans être des missions de recherche pure, sont dans leur prolongement, s'analysant comme un appui à l'action publique de développement agricole.

En 2004 une convention cadre de 5 ans a été signée avec ministère de l'agriculture (MAAPAR) mais la baisse des subventions a amené l'INRA à compenser par un recours croissant à la subvention recherche et par une facturation des services.

Les structures concernées sont : en génétique animale CTIG, la station porcine du Rheu, Labgena ; en génétique végétale le GEVES, en cartographie des sols le GIS Sol.

En conclusion la note vise à :

- redéfinir avec le MAAP les besoins actuels en matière de « missions complémentaires » déléguées à l'INRA : actualiser leur objet et évaluer leur coût
- réexaminer le cas échéant le modèle économique de leur prise en charge en adaptant les niveaux et modalités des utilisateurs en différenciant : (i) production ou mise à disposition de données pour la recherche (ii) contrôles effectués dans le cadre de services publics (iii) prestations commanditées par les filières professionnelles.

Mme Guillou a confirmé la nécessité de clarifier les 3 types de missions (production et mise à disposition de données, contrôle, prestations commanditées).

Concernant le CPOV, (*Comité de la Protection des Obtentions Végétales*) la France n'a toujours pas fait la transition avec la directive européenne sur la protection intellectuelle, les décrets d'application sortiront en 2012. Plusieurs administrateurs, élus du personnel et membres nommés, défendent le COV (certificat d'obtention végétale) rempart devant les risques d'accaparement par les brevets sur le vivant qui sont la règle aux Etats Unis. Après une attente de 19 ans, un projet de loi est en préparation à l'assemblée nationale entérinant la ratification par la France de la convention UPOV de 1991...

### Sur la mise en œuvre du campus de Paris Saclay : un « sarkophage » ?!

L'objectif de ses promoteurs est de se situer dans le top 10 des grands campus mondiaux L'INRA est concerné (avec 10 grandes écoles + 6 organismes de recherche + 1 université... en tout plus de 20 organismes) par le déménagement de laboratoires INRA et INA de Grignon et de Paris vers Palaiseau. Le plan campus est doté de 850 millions € + 1 milliard € consommables sur investissements d'avenir (= grand emprunt). L'ensemble INRA + AgroParisTech à Palaiseau a été retenu parmi 4 premières priorités du gouvernement pour les nouvelles constructions.

Question soumise au vote du CA : la Direction demande que l'INRA devienne membre de la FSC (fondation de coopération scientifique) ?

SUD s'est adressé au CA en posant 3 questions: « Etes-vous soucieux du bon usage des fonds publics ? Etes-vous convaincus de la nécessaire préservation du potentiel de production agricole ? Prenez vous au sérieux la mission de l'Etat exemplaire pour appliquer les exigences du développement durable telle que définie dans la loi Grenelle 1 ?

Alors vous devez vous interroger sur la création du Campus de Saclay. Le 13 septembre 2007 le premier ministre François Fillon s'est déplacé à Grignon pour inaugurer les nouveaux laboratoires de Grignon (EGER et BIOGER) d'un coût de 15 millions d'euros (construction des deux bâtiments, 7 et 8 millions respectivement). Et en 2012 ou 2013 on dépenserait à nouveau des millions d'euros pour reconstruire à 25 kilomètres de là en abandonnant des constructions neuves ?

La France perd chaque année par artificialisation des sols 86 000 hectares soit un département français moyen tous les 7 ans, de plus le mouvement s'accélère. Et on construirait 68000 m<sup>2</sup> de locaux avec voies d'accès, parkings et autres aménagements sur les meilleures terres d'Ile-de-France ? Alors même que nombreux sont les décideurs qui s'alarment de la raréfaction des terres agricoles ? Ou versent-ils des larmes de crocodile ?

Est-ce que la notion de développement durable mérite d'être à ce point piétinée par la vanité de quelques ministres (et d'un président) qui rêvent de passer à la postérité par de grandes réalisations immobilières ? Ces milliers de m<sup>3</sup> de béton ne seront-ils pas le « sarkophage » d'une forme de progrès aujourd'hui révolue ? Nos grands « visionnaires » risquent fort de laisser une trace... mais de l'impasse dans laquelle ils nous auront enfoncés encore plus. »

Devant la convergence des critiques des élus du personnel, à la fois sur le choix de la banlieue sud, le coût exorbitant du projet et sur complexité de l'usine à gaz, M. Cyterman du ministère de l'enseignement et de la recherche a défendu mollement l'idée d'un campus souhaité depuis 20 ans : « ce projet n'est pas une fantaisie de quelques uns. C'est un pari qui n'est naturellement pas gagné d'avance. » Mme Guillou a reconnu que le personnel de l'UMR BIOGER déménagera de Grignon 10 ans après son inauguration et que les bâtiments n'auront pas été amortis.

**Vote pour donner mandat à la présidente pour finaliser les discussions devant permettre l'adhésion de l'INRA au campus de Saclay : 4 contre (1 SUD, 1 CFTC, 2 CGT), 3 abstentions CFDT (INRA et FGA). La CFDT contredit ainsi son vote en CTP début octobre, où tous les syndicats s'étaient exprimés contre ce projet !**

#### **Point d'information relatif au contrôle de la Cour des Comptes concernant l'INRA**

La Cour des Comptes tire les leçons du pilotage par la LOLF et relève qu'il est difficile de s'y retrouver dans multiplication des structures nouvelles dont le contorsium Agreenium. Le programme 187 de la LOLF est celui sur lequel l'INRA est principalement doté.